

Paris lance une Charte de l'économie circulaire dédiée au monde étudiant

Antoinette Guhl et Marie-Christine Lemardeley, adjointes à la Maire, ont lancé officiellement cette semaine la Charte de l'économie circulaire dans le monde étudiant. Un comité de suivi va voir le jour pour soutenir dans la durée les réseaux étudiants porteurs de nombreuses idées en faveur du réemploi et de l'économie du partage.

La Charte d'engagement de l'économie circulaire, signée lors des Etats généraux du Grand Paris de l'Economie Circulaire par la Ville de Paris et les réseaux étudiants Animafac et le REFEDD, a été officiellement lancée cette semaine. Elle va encourager les étudiants à développer de nouveaux projets dans ce secteur essentiel, qui allie respect de l'environnement et création d'emplois.

Pour Antoinette Guhl, adjointe à la Maire en charge notamment de l'économie circulaire, « l'engagement des étudiants et le foisonnement de leurs idées montrent que la jeunesse a envie de changement, d'un autre mode de consommation et d'une société plus durable ».

Des ateliers ont été organisés lors de cette signature, en présence de grands témoins membres du CROUS de Paris et de la CPU, où de nombreuses idées ont émergées. Trois axes prioritaires ont été définis : la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement de la récupération, la consommation collaborative sur les campus et dans les résidences universitaires, ainsi que l'agriculture urbaine.

En matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, ils souhaitent être intégrés à l'élaboration des menus dans les restaurants universitaires et que des « doggy bags » soient mis à leur disposition afin d'emporter chez les restes du repas. Ils tiennent également à développer les informations et les formations aux façons de manger sainement à moindre coût.

Sur le thème de la consommation collaborative, en plus d'une monnaie complémentaire étudiante, les étudiants envisagent de développer avec le CROUS des autocollants repositionnables à apposer sur leurs boîtes aux lettres pour signaler ce qu'ils peuvent prêter : perceuses, aspirateurs, ou encore matériel sportif (ballon, skis, etc). Ils envisagent aussi la création de « repairs cafés », des lieux de vie où experts du bricolage, bénévoles et amateurs se rencontrent pour réparer ou réemployer des objets, vêtements ou appareils électriques endommagés.

Enfin, concernant l'agriculture urbaine, les étudiants souhaitent davantage de communication sur les jardins partagés de la capitale et se disent prêts à en créer dans leurs espaces de vie.

Marie-Christine Lemardeley a annoncé à cette occasion la naissance d'un comité de suivi de la Ville de Paris pour soutenir dans la durée la mise en œuvre de ces mesures.